

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02 / F. 024 475 76 49
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 41 du 10.10.2014
Piliers du 10.10.2014
au 10.11.2014

Monthey, le 8 octobre 2014

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérants : Mme et M. Yannick et Stéphane Garrone, Ch. du Levant 5, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3269, folio 11, au lieu-dit « Tovex », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'870/1'122'440;
dossier déposé le 1^{er} octobre 2014.
Objet : fermeture d'un couvert existant et installation d'un canal de cheminée en façade de la villa existante.
- Requérants : Mme et M. Viviane et Daniel Beetschen, représentés par le bureau d'architecture Anerka Sàrl, Rte du Chili 2A, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 2266, folio 39, au lieu-dit « Champ Rarin », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Gabrielle et Jean-Pierre Beetschen; coordonnées : 2'561'840/1'121'250;
dossier déposé le 2 octobre 2014.
Objet : construction d'une villa individuelle et amélioration d'un accès privé existant.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement et une dérogation aux mouvements de terre.
- Requérante : Agence Immobilière J. Nicolet SA, Av. du Crochetan 1, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 973, folio 14, au lieu-dit « Peutet », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE Cottet; coordonnées : 2'562'347/1'122'991;
dossier déposé le 6 octobre 2014.
Objet : réalisation d'une place de parc à voiture et de trois places de parc « scooters ».
Remarque : cet objet nécessite une dérogation à l'alignement de la route communale du Martoret.

4. Requérants : Mme et M. Fatou et Thierry Giugni, représentés par M. Alain Bernet, architecte, Ch. de Boton 150, 1880 Bex.
- Situation : parcelles Nos 6205, 3238 et 6206, folio 28, au lieu-dit « Cheneau », situées en zone R2, individuelle coteau A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriétés de Lodge Sàrl, (parcelle No 6205 promis-vendu aux requérants); coordonnées : 2'562'170/1'121'915; dossier déposé le 29 septembre 2014.
- Objet : démolition d'un bâtiment existant sur les parcelles Nos 6205, 3238 et 6206 et construction d'une villa individuelle avec garage sur la parcelle No 6205.
- Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance aux limites.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 10 novembre 2014 à 18.00 heures